

Compte rendu du Conseil municipal du 13 Avril 2018 convoqué le 03/04/2018

Présents : M. Malhappe, C. Huet, E. Mascret, P. Maisonneuve, P. Quentin, L. Janvier, S. Lamouille, , P. Avril, P. Boquet

Absents excusés : Messieurs O. Barbey ayant donné procuration à E. Mascret, C. Bourrat ayant donné procuration à P. Avril, D. Ferrandin ayant donné procuration à C. Huet, D. Chauvin.

Céline HUET est nommée secrétaire de séance.

1) Le compte rendu de la séance du 16/02/2018 ainsi que le registre des délibérations sont acceptés et signés par l'ensemble des Conseillers.

2) Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2017

Conformément à la Loi, monsieur le Maire quitte la séance et confie la présidence au doyen d'âge, P. Boquet qui présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2017.

Section de fonctionnement :

- En Dépenses 284 373.32 € en Recettes 353 676.37 €

La section de Fonctionnement présente un excédent de **69 303.05 €**

Section d'Investissement :

- En Dépenses 433 680.03 € en Recettes 590 847.35 €

La section d'Investissement présente un excédent de – **157 167.32 €**

Le Compte administratif 2017 est en parfaite cohérence avec le Compte de gestion du trésorier de Dreux.

Le Compte administratif et le Compte de gestion 2017 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal.

Monsieur le Maire est invité à reprendre la séance.

3) Affectation des résultats

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2017 comme suit dans le tableau suivant :

Excédent de fonctionnement reporté 2016	527 173.35
Excédent de fonctionnement année 2017	69 303.05
Total excédent de fonctionnement 2017	596 476.40

Déficit d'investissement reporté 2016	-137 866.09
Excédent d'investissement année 2017	157 167.32
Total excédent d'investissement 2017	19 301.23

Considérant que les Restes à réaliser sur l'exercice 2017 :

Dépenses d'investissement reportées	268 548.57
Recettes d'investissement reportées	248 139.00
Solde négatif 2017	-20 409.57

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation minimale à la section d'investissement (art.1068)	1 108.34
Affectation du solde disponible à la ligne 002 (Recettes de fonctionnement)	595 368.06
Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (Recettes)	19 301.23

4) Fixation des taxes locales 2018

Le Maire propose de voter le taux des taxes, sans changement par rapport à 2017, comme suit de manière à dégager le produit fiscal nécessaire, soit **170 493€** :

TAXES	TAUX VOTÉ	PRODUIT PROPOSÉ PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE
Taxe d'habitation	16,50%	87 120
Taxe foncier bâti	18,65%	68 539
Taxe foncier non bâti	39,77%	14 834
TOTAL		170 493

5) Vote du montant des subventions accordées aux associations et autres organismes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des montants attribués aux associations.

Les montants proposés sont les suivants :

N°	ASSOCIATIONS et AUTRES ORGANISMES	SUBV. 2017	SUBVENTION 2018	
			Proposé	Voté
1	Association Sportive de Guainville	200	200	200
2	Activités annexes CLIS	200	200	200
3	Anciens Combattants	100	150	150
4	SPA	100	100	100
5	CFA (lié au nbre d'enfants concernés)	0	0	0
6	Bréval Sport et Loisirs	260	260	260
7	Foot Ball Club de Bréval	100	100	100
8	Patinoire d'Anet	200	200	200
9	ALGD	160 (report subv 2016)	80	80
10	Gilles à tous vents	750	750	750
11	Autres organismes	0	0	0
12	Amicale des parents d'élèves	0	100	100
	TOTAUX (en euros)	2070	2140	2140

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les montants des subventions.

6) Vote du Budget Primitif 2018

